

A.I.P.R. (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) ENCADRANT

PUBLIC & PREREQUIS

Personnels intervenant pour le compte de l'exécutant des travaux et chargés d'encadrer les chantiers de travaux.

Aucun pré-requis.

OBJECTIFS GENERAUX

Mesurer les risques d'endommagement et les conséquences qui pourraient en résulter pour la sécurité des personnes et des biens, pour la protection de l'environnement et pour la continuité de fonctionnement de ces ouvrages

Connaissance et maîtrise de la réforme DT-DICT des exigences de l'examen AIPR et le guide technique
Maximiser ses chances de réussite au QCM AIPR.

EFFECTIF

8 stagiaires (maximum) par session de formation

DURÉE (7 heures)

Formation => 6 heures _ Test => 1 heure

LIEU

A définir : Cholet 49 / Angers 49 / Ste Luce Sur Loire 44

PROGRAMME

Accueil et présentation de la formation



MOYENS PEDAGOGIE

Formateur spécialisé titulaire de l'AIPR

Vidéos et supports divers (sous forme d'exposé, illustrations, reportage photographiques)

VALIDATION DES ACQUIS

Examen de compétences par QCM AIPR par connexion à la plateforme du MEDDE

Délivrance d'une Attestation de compétence si réussite au QCM, permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR